

Saint-Urbain

PLAN DE ZONAGE ANNEXE A

Feuillet 2: Périmètre urbain

CODIFICATION DES ZONES

HAB-2 — Numéro d'identification de la zone
 — Groupe d'usages dominants

Agricole dynamique	AD
Agricole marginale	AM
Agricole viable	AV
Habitation	HAB
Habitation (îlot déstructuré)	AH
Public et institutionnel	PUB
Industriel	IND
Forestier	FOR
Forêt et habitation	FORH
Mixité d'usages	MIX

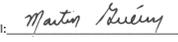
Légende

-  Limites municipales - MRC de Charlevoix
-  Périimètre d'urbanisation
-  Plan de zonage
-  Zone de réserve
-  Réseau routier
-  Hydrographie de surface
-  Exclusion - CPTAQ
-  Inclusion - CPTAQ
-  Zone agricole transposée au Cadastre du Québec

Amendements		
Règlement	Zone(s)	Entrée en vigueur
396	IND-2, AV-6, AM-2	2024-08-15
396	FORH-1, AV-1	2024-08-15
396	HAB-13, HAB-5	2024-08-15

Ce plan fait partie intégrante du règlement no: 385
Entrée en vigueur le : 28 septembre 2023

Mairesse : 

Directeur général: 

1:2 500

